



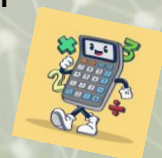
De nombreux avantages et réductions sur les transports Rémi, l'équipement numérique, les sorties culturelles, le logement téléchargez l'application YEPS !!!



Une aide de 500 € est versée à l'apprenant âgé d'au moins 18 ans, titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et engagé dans un parcours d'obtention du permis. la demande est à réaliser au service comptabilité du Cfaa.



Prêt d'ordinateur portable dès l'entrée en formation sur demande auprès du secrétariat
et
prêt de calculatrice scientifique en fonction de la formation



ERASMUS + est une aide à la mobilité qui permet aux apprenants la découverte d'autres pays, d'autres cultures, d'autres langues puis des connaissances et des pratiques de l'agriculture dans d'autres pays. les jeunes s'engagent également dans des actions collectives pour compléter le financement de leurs voyages



Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis

L'inscription à l'Alésa permet à l'apprenant de participer aux activités sportives, socio-culturelles ou à des loisirs organisés pendant les temps libres !!!



L'UNSS permet aux jeunes de participer aux activités sportives moyennant la souscription à une licence



CFAAD de l'Indre
Etablissement Public Local
d'Enseignement
et de Formation Professionnelle
Agricole
Route de Velles - CS 70529
36018 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 11 00
cfa.indre@educagri.fr

